

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**R
M
I***21064725***Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le**19 MAI 2021**~~Gréffe~~
~~Le greffier~~

N° d'entreprise : 0464 197 062

Nom

(en entier) : **EMMANUEL LEROY**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue de l'île, 9 à 5580 ROCHEFORT****Objet de l'acte : Dépôt du projet de scission partielle par transfert d'une partie de son patrimoine**

Présentation par l'Organe d'Administration du 30/4/2021 du projet de scission partielle par transfert d'une partie de son patrimoine (tant activement que passivement) relative à une branche d'activité comprenant des actifs immobiliers établi conformément aux articles 12:74 et suivants et 12:8 du CSA.

Approbation et signature.

L'organe d'administration désigne comme mandataire spécial la SRL VJP Experts Comptables, représentée par un de ses associés, ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'organe d'administration charge la SRL VJP Experts Comptables d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VJP Experts Comptables ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

En annexe :

- Projet de scission partielle par transfert d'une partie de son patrimoine.
- Procès-verbal de l'Organe d'Administration du 30/04/2021.

Emmanuel LEROY,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).